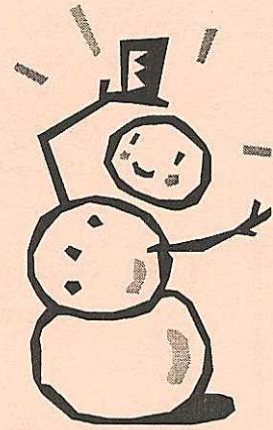


1998



BRACOR



¶ l'image de cet ouvrier spécialisé qui a remplacé le coq déféctueux du clocher par un flambant neuf, qui aime et qui a bien fait son travail, tout en prenant grand plaisir à contempler de haut, notre village et ses alentours...

Nous disons à tous :

- Aux petits qui débutent leur vie, qui font à l'école leur travail d'élèves et qui égaient de leurs cris joyeux la cour de récréation,

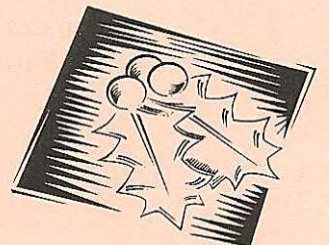
- Aux jeunes qui étudient et font leur apprentissage, qui s'inquiètent aussi !! Trouveront-ils un emploi ? Mais qui le dimanche ou les vacances venus animent notre place et sillonnent nos routes,

- Aux actifs qui eux ont beaucoup de travail (quelques fois trop) et qui ont besoin de temps à autre de se retrouver pour parler en prenant le verre de l'amitié,

- Aux aînés, à ceux qui sont malades et hospitalisés, qui ont beaucoup travaillé et qui à cause de l'isolement, ont tant de joie à évoquer leurs souvenirs, quand leurs amis et leurs voisins prennent le temps de leur rendre visite,

La municipalité, qui essaie de travailler à l'intérêt de tous, pour le bien de chacun, a le plaisir de vous souhaiter habitants et résidents

UNE HEUREUSE ANNEE
UNE BONNE SANTE
MEILLEURS VOEUX
UNE HEUREUSE ANNEE
UNE BONNE SANTE
MEILLEURS VOEUX





TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

C'est en 1994 que la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de CLAMECY a visité l'Eglise et remis un rapport engageant la Commune à remédier à de nombreux désordres concernant :

- la couverture des chapelles latérales et sacristies
- les fondations : infiltrations, tassements
- le clocher et les voûtes : lézardes
- les installations d'électricité et de chauffage
- le manque d'une issue de secours, etc...

Le Conseil Municipal a immédiatement confié le projet à l'Architecte Départemental des Monuments historiques Monsieur BENEZECH. Le devis de l'étude était de 30 000 F. Les travaux ont été entrepris en 3 tranches :

1995 :

- Reprise de tous les écoulements de gouttières par les employés communaux - fournitures : 7718,53
- couverture des absidioles par l'entreprise LHOSTIS : 161176,17

1996 :

- Honoraires de M. BENEZECH pour le projet : 30 150,00

1997 : Travaux sur appel d'offres en deux tranches :

- Frais divers (Annonces, Plans SOCOTEC) : 18802,02
- Lot Electricité (Ent. GUILLEN) : 24793,12
- Lot Chauffage (Ent. EP.N.) : 62124,67
- Lot Serrurerie (Sté Nelle Métallerie) : 26170,20
- Lot Vitrail (Ent.MAGNE) : 16243,35
- Lot Couverture(Ent. VIODE) : 63090,00
- Lot Menuiserie (Ent. JOINDOT) : 33638,96
- Lot Paratonnerre (Ent. BODET) : 19561,32
- Sous-total : 264413,64**

1998 :

- 2ème tranche à réaliser par Ent VIODE en janvier 1998 : 249328,00
- Honoraires Architecte : 20674,00
- Honoraires SOCOTEC : 3039,12

Recettes :

Subv. Région : 40000
DRAC (Dir. Régionale Affaires Culturelles): 20046

Subv. Région : 40000
D.R.AC. : 53480

Ministère Intérieur : 50000

Subv. Région : 70000
D.R.AC. : 37249
Ministère Intérieur : 50000
D.C.E. (Dotation Cant. Equipement) : 25000

TOTAUX DEPENSES : 736498,93

Pour l'ensemble, à la fin des travaux
CAMOSINE : 8000
RECETTES : 393775

Le Conseil se réserve de faire faire une révision générale de tous les vitraux (devis de M. MAGNE environ 50 000F) si la réfection des voûtes ne donne pas de mauvaise surprise.

Nous espérons réaliser le travail sans emprunt.



A l'Huis au Page ...

Qui et quoi sous forme de dialogue

- Bonjour ! vous êtes nouveaux ici ?
Vous avez acheté la ferme de Jean RABEUX ?
Vous êtes ici pour les vacances.
- Bonjour ! oui, nous sommes les nouveaux propriétaires.
C'est vrai que durant pas mal de temps, nous sommes venus
ici durant de brèves périodes mais aujourd'hui,
nous habitons l'Huis au Page définitivement.
- Mais, vous avez fait fait beaucoup de travaux.
Il paraît que vous ouvrez un restaurant ?
- Pas du tout. Pour cela, il y a l'auberge.
Nous ne sommes pas ici pour lui faire concurrence.
Nous ouvrons une structure d'accueil sous forme de gîte.
- Vous êtes nombreux pour faire cela ?
- Nous sommes 3 : Patricia SEVERIN , Christian ONDRACEK, son frère et Renald SEVERIN (sans oublier Sigrid et Maëlle)
- C'est quoi au juste votre travail ?
- Nous avons quelque peu transformé la ferme de M. RABEUX en gîte de séjour et gîte d'étape, en essayant de lui garder son caractère architectural.
Tout type de clients peut venir aux "*Gambades* ", c'est le nom de notre association. Cela va des classes vertes aux groupes déjà formés (clubs, associations, CE.....) aux familles. Nous proposons l'hébergement, la restauration (pour les séjours) et des activités comme le tourisme équestre (promenades, randonnées) le VTT, des séjours multi-activités, des séjours à thème selon les demandes.
Nous sommes ouverts toute l'année.
- Eh bien moi qui suis curieux, je suis bien heureux d'avoir pu parler avec vous. Je vous souhaite bonne chance. A bientôt !
- Merci, à bientôt.



Le carnaval des enfants de Gâcogne



L'équipe des *Gambades* à l'Huis au Page.

Balade à cheval.....

NOTE AUX AGRICULTEURS :

SIVU :

Depuis le 1er Novembre , une cureuse de fossés est à votre disposition chez Christophe DOGNON à Jailly :Tél : 03 86 22 55 52 pour l'entretien des fossés qui ont été faits à la pelle.

Paieiment à l'heure de marche - Achat des couteaux à charge de l'utilisateur

MARCHE DE CORBIGNY :

Vous avez un outil à votre porte, avec une garantie de paiement.

Faites le travailler en y emmenant vos bêtes. Plus il y aura de bêtes, plus il y aura de marchands, et plus les cours seront attractifs.

ELAGAGES :

N'oubliez pas de raper vos haies. Il y a quelques chemins où on passe difficilement.

ENLEVEMENT DES CARCASSES DE VOITURES

Encore une fois, grâce à Jean-Paul GUILLEMINOT et Sébastien DAT deux camions + remorque d'épaves ont été enlevées.... et il en reste encore.



L'ECOLE

L'effectif de l'école maternelle se maintient pour cette année 1997 - 1998 ; il est de 20 enfants dont 12 en petite section (3 de 2 ans, 9 de 3 ans) et 8 en moyenne section.

Comme les autres années, ils viennent de 4 communes : MHERE (1), VAUCLAIX (3), GACOGNE (3) et BRASSY (13)

Cette année, la classe maternelle a été invitée à la fête de Noël de la Commune de GACOGNE : spectacle (Je veux pas sortir), goûter et Père Noël.

Le Père Noël nous a gâtés. Il a apporté à notre classe:

- un tapis de route
- des véhicules
- un poupon avec des habits
- une malette de docteur et un fer à repasser.

Cela profitera à l'ensemble des élèves tout au long de l'année.

La coopérative scolaire ayant aussi d'autres projets à financer, nous avons eu l'agréable surprise de constater que M. le Maire avait aussi passer une important commande auprès du Père Noël.

Le couloir de l'école a profité du désir, de la volonté et du courage des parents, des locataires et de l'institutrice pour se remettre à neuf : du vert, du rouge, du blanc ; toutes ces teintes audacieuses contribuent à créer un climat agreste, pastoral et champêtre propice à l'épanouissement de ces chers petits êtres.

Afin de financer les diverses sorties de l'école, un repas et une tombola seront organisés pour la mi-janvier.

Nous souhaitons que cette nouvelle année apporte beaucoup aux petits comme aux grands.

Françoise MASSON



CHEMINS DES CHAMPS- CHEMINS DES BOIS

GACOGNE a 22 kms de routes vicinales mais aussi 51 kms de chemins ruraux qui sillonnent nos champs et nos bois.

Ces chemins font partie de notre patrimoine, de notre environnement, ils ouvrent la vue sur nos superbes paysages.

A tous ces titres nous les aimons, toutes les fois que nous les parcourons pour changer les bêtes, travailler en tracteur, faire le bois, ou simplement nous promener.

A tous ces titres, ils sont utiles pour garder une vie agricole et forestière (GACOGNE, c'est 1500 Ha de champs et prés et 1000 HA de bois), pour attirer aussi les promeneurs et randonneurs, le tourisme vert étant un des atouts pour garder de la vie au MORVAN.

A tous ces titres nous devons les entretenir et les aménager.

Aussi bien nous avons saisi, il y a quelques années l'occasion des subventions pour élargir des chemins dans les champs, aussi bien nous avons saisi la promotion d'actions sur les chemins des bois.



- Vous avez un accès immédiat à chaque parcelle, en tout temps
- Vous connaissez bien vos arbres
- Vous pouvez vous en occuper facilement
- Vous valorisez votre chasse



**ABANDONNÉ, MAL ENTRETENU,
LE BOIS SE DÉVALORISE
PETIT À PETIT,
IL N'INTÉRESSE PLUS PERSONNE.**

SCHEMA DE DESSERTE FORESTIERE DE LA COMMUNE

Conscient des dégradations et des dangers que représentent le débardage et l'enlèvement du bois dans nos chemins et sur nos routes, le Conseil Municipal, faisant suite à la réflexion du Conseil précédent, a confié en 1995 au CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), l'étude d'un schéma de desserte forestière.

Coût 42 600 F

Conseil Régional : 34080

Commune : 8520

Nous avons en Mairie un **document que chacun peut consulter.**

Il comprend :

- analyse et description des chemins existants et des peuplements

- propositions d'amélioration ou de création de chemins ou places de dépôts
- évaluation financière des projets proposés

Réalisation de travaux: (subvention 70 %)

- ou les propriétaires du massif sont très peu nombreux : s'ils se mettent d'accord, ils font une ASL (Association Syndicale Libre) et financent les travaux sans intervention de la Commune (Chassoime, Mont Vauclaix, etc....)
- ou le massif est très morcellé, et il faut faire une ASA (Association Syndicale Autorisée). Si une majorité se dégage, le Conseil Municipal demande au Préfet une DUP (déclaration d'utilité publique), et chaque propriétaire paie sa quote-part.

PROJET DE DESSERTE DES BOIS DE MONTBION :

C'est le cas difficile : 57 propriétaires pour 109 parcelles et 160 hectares.

C'est le massif le plus urgent à aménager selon les techniciens. Rapport de Messieurs Hervé LOUIS et Bruno BORDE :

"accès impossible, sauf en tracteur forestier...importantes longueurs de débardage qui défoncent les chemins existants...dégradation et encombrement des voies communales et départementales, etc..."

C'est pourquoi ils proposent d'empierrier 4 kms 500 sur 3m50 de large, avec 4 places de dépôt-retournement.

Coût 550 000F H.T. - subvention 70 %- Part propriétaires à peu près 1000 F Ha

Les propriétaires ont été interrogés par écrit, convoqués à deux réunions publiques.

Une majorité suffisante pour lancer l'opération est acquise pour que le Conseil Municipal décide ou non du lancement de la procédure DUP.

Cependant quelques conseillers sont réservés ; il a donc été décidé de demander à M. Bruno BORDE, animateur dévoué du projet

- de revenir devant le Conseil Municipal pour plus de détails
- de nous faire visiter un chemin forestier aménagé tel que prévu.

Ce sera fait début Janvier 1998.

Les personnes qui voudront participer à la visite du chemin forestier (à GIEN SUR CURE) peuvent dès maintenant le faire savoir à la Mairie.

TRAVAUX DE VOIRIE 1997

Nous vous devons des excuses, car pour une fois, par suite d'un malentendu avec les Services de la D.D.E. , les travaux prévus sur le budget n'ont pas été réalisés comme d'habitude à l'automne.

Le programme était le suivant :

VC N°7 de Saugny à Jailly	- goudronnage :	48000 F
VC N° 5 de Jaily à RD 122(partie) "	:	46500 F
VC N° 1 de Coulard	- goudronnage :	50150 F
Hameau du Mont	- reporfilage :	14437,50 F
Sur l'ensemble du réseau	- Point à temps :	24000 F

183087,50 F

Nous avons pour ces travaux des accords de subventions :

DGE (Dotation Globale d'Equipement)30% du H.T. :	51173
DCE (Dotation Cantonale d'Equipement)	: 25000

76173

Ces travaux seront faits au printemps et il y aura un autre programme 1998.

LA MAISON DU PAYS CORBIGEOIS

Depuis quelques temps, est ouverte à CORBIGNY, dans l'ancienne "Brocante du Pont Jaune" (Grande Rue), la Maison du Pays Corbigeois.

Cette maison de Pays est la réalisation du premier projet porté par le Comité de Développement :

Elle est aménagée en 3 parties :

- **l'Espace "Terroir" :**

*l'Office de Tourisme y sera bientôt présent sous la forme d'un point information où il sera possible d'y trouver de la documentation

*l'Association Corbigeoise d'Animation Rurale (ACAR) qui expose les produits et réalisations des commerçants et artisans locaux.

- **l'Espace "Services" :**

*la permanence de la Sous-Préfecture permettra bientôt une plus grande proximité avec les usagers en réduisant ainsi les délais et difficultés pour les diverses formalités.

*le Comité de Développement qui accueille, conseille et accompagne les porteurs de projets, négocie avec les partenaires concernés par les actions locales, conseille les élus et les acteurs locaux....

- **l'Espace Rural Emploi-Formation (EREF)** qui informe et assiste en matière de recherche d'emploi et de formation professionnelle continue.

L'aide que peut apporter Samuel BRESSE est amplifiée par un certain nombre de permanences (environ 1 fois par mois) :

*ANPE

*RESSOURCES : insertion des travailleurs handicapés

*CENTRE DE BILANS DE COMPETENCES (CIBC) : orientation et reconversion

*ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES (AFPA) : bilans de compétences et information sur des formations rémunérées.

*BOUTIQUE DE GESTION : information des créateurs d'entreprises

En plus, l'EREF propose des offres d'emploi par papier et minitel ainsi que des informations en matière de droit du travail.

L'EREF a déjà accueilli 600 personnes sur 2 ans.

L'ECOLE DE MUSIQUE

Comme vous le savez, GACOGNE participe financièrement au fonctionnement de l'Ecole de Musique et de Danse Intercantonale du Haut Nivernais dont le siège est à CLAMECY. Trois enfants de la Commune y suivent des cours et vous proposeront une petite animation musicale ouverte à tous dans l'après-midi du 29 mars 1998, accompagnée de 2 professeurs. Une information plus complète sera diffusée le moment venu !

Joyeuses fêtes à tous.

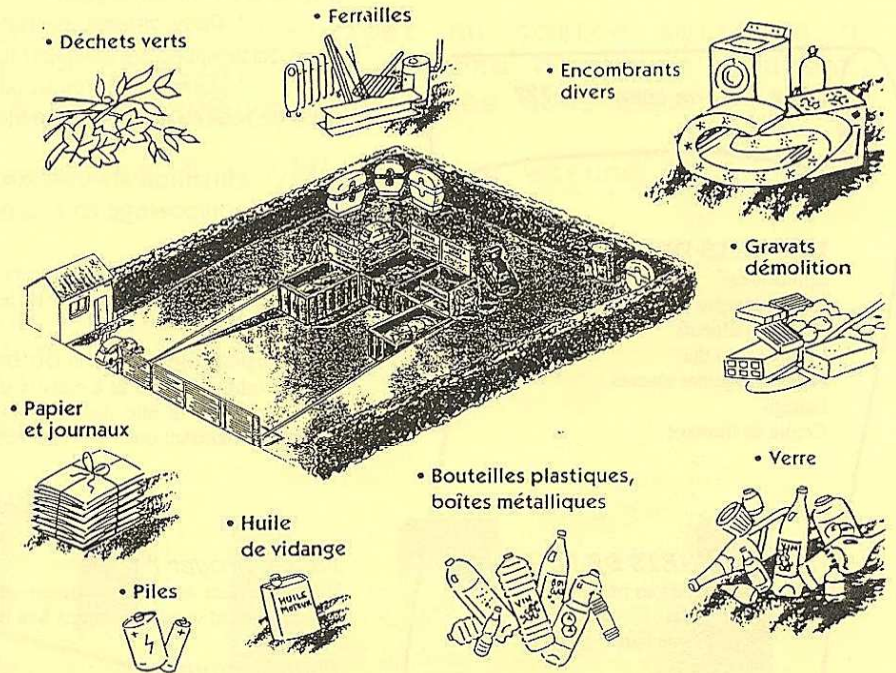
Agnès LEINOT.

Lors du dernier bulletin, nous vous informions de la création à venir d'une déchetterie. C'est chose faite!! En effet, cette dernière va ouvrir ses portes au printemps prochain sur un terrain contigu à l'usine d'incinération qui elle ferme ses portes et va laisser sa place à un quai de transfert mi-98, sise route de Doussas sur la commune de Corbigny.

Mais, au fait, une déchetterie c'est quoi ?????

C'est un lieu gardienné, accessible à tous, où l'on pourra venir déposer :

**FRIPERIE
GRAVATS
FERRAILLES
GROS CARTONS
BOIS/PALETTES
DECHETS DE JARDIN
PILES/ BATTERIES
HUILES
PNEUMATIQUES**



L'accès à la déchetterie est gratuit pour tous les particuliers.

La déchetterie sera en plus équipée d'un point propreté (papier/cartons, plastiques/boites métalliques, verres)

Notre commune sera, elle-aussi équipée d'un point propreté dans le courant du premier semestre 1998. Il sera installé dans le jardin à côté de l'école. L'investissement sera pris en charge par le SIVOM et le fonctionnement sera à la charge de la commune.

Ce point disposera de trois conteneurs :

- * un pour le verre*
- * un pour les papiers, cartons, revues ...*
- * un pour les bouteilles plastiques, les boites métalliques et les briques (lait , jus de fruits...)*

Nous en profitons pour vous féliciter pour votre geste concernant le tri du verre, en effet, Sur l'ensemble du Syndicat, nous collectons 28 kg de verre par an et par habitant !

Mais attention, on peut encore faire mieux car nous en consommons plus du double!!!!

Vous pourrez donc continuer à agir pour notre environnement et pour offrir en héritage aux générations futures un monde préservé et encore plein de ressources.



LE COMPOST

POURQUOI COMPOSTER ???



Pour trois grandes raisons:

* POUR LIMITER L'Augmentation des coûts de gestion des déchets (tous les ans chaque personne produit environ 100 kg de déchets compostables soit 30 % des déchets ménagers de l'année. En évitant un coût de transport et de traitement, le compostage individuel participe à réduire la facture des OM.

* POUR OBTENIR GRATUITEMENT un amendement organique riche en éléments fertilisants qui remplacera aisément tourbe et terreau vendus dans le commerce.

* POUR PRÉSERVER la qualité de l'environnement (moins de déchets mis en décharge, moins de feux en plein air qui génèrent des nuisances etc...)



Attention si votre jardin n'est pas clôturé, organisez de préférence un compostage en silo pour ne pas attirer les chiens du voisinage!!!

Le compostage en tas: n'a pas de coût, il a l'avantage de la souplesse d'utilisation. Il suffit de moins de 3 m². On peut donner au tas la forme que l'on veut, rond, pyramidale, cubique.

Le compostage en silo ou bac: il a l'avantage d'éviter le stockage de matières, puisque celles-ci sont introduites au fur et à mesure dans un réceptacle aéré. Le mélange idéal sera peut-être plus difficile à réaliser mais le silo demande moins de manipulations. (Il est pratique de posséder 2 silos, l'un fermentant pendant que l'autre se remplit.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Faut-il broyer ?

Les matériaux broyés occupent un plus petit volume et se décomposent plus facilement, fendez grossièrement vos branchages à la hachette ou avec un sécateur.

Faut-il retourner ?

Chaque fois que vous travaillerez votre compost en brassant les couches, vous activerrez la fermentation et par là même la transformation en humus et vous améliorerez l'homogénéité du produit.

QUE FAIRE DES TONTES DE GAZONS ?

Intégrez-le à votre compost, en le mélangeant (par couches maximales de 10.50 cm) à d'autres matériaux: déchets de cuisine, feuilles, branches et tailles broyées; elles-ci améliorent la structure, le drainage et la pénétration de l'air.

QUE FAIRE DES FEUILLES MORTES ?

Mélanges les de préférence avec d'autres matières, comme pour le gazon.

LES ATOUTS D'UN BON COMPOST

* DIVERSIFIER LES DÉCHETS alterner les secs (branchages, feuilles...) et les humides (gazon, usinés...)

* BRASSER, MÉLANGER, TIERER...

* SURVEILLER L'HUMIDITÉ, penser à l'humidifier mais ne tombez pas dans l'excès!!

* COUVRIR le COMPOST (bache, toile branchage paille)

LES SIGNES DU BON DÉROULEMENT DU COMPOST

* ABSENCE DE MAUVAISES ODEURS

* UNE MONTÉE DE TEMPÉRATURE À L'INTERIEUR DU TAS

* LA PRÉSENCE DES VERS DE TERRE ET AUTRES INVERTEBRÉS DANS LE TAS.

UTILISER SON COMPOST

Le compost jeune (3 à 6 mois) peut-être épandu sur le sol en surface autour des arbres et entre les cultures. Il finira de se décomposer et vous l'intégrerez au sol quelques mois après.

Le compost mûr (6 à 12 mois) qui a l'aspect et la consistance d'un terreau meuble et noir, peut s'utiliser pratiquement pour tout: légumes, fruits, plantes vivaces, haies, rempotage...

A VOS JARDINS !!!!!

Que Peut-on composter???

DECHETS DE CUISINE

Epluchures
Restes de repas
Coquilles d'oeufs
Marc de café thé
Fruits et légumes abimés
Laitage
Croûte de fromage

DECHETS DE MAISON

Mouchoirs en papiers
Essui-tout
Cendres de bois
Sciures
Copeaux
Litière de chat

DECHETS DE JARDIN

Fanes de légumes
Tontes de pelouses
Petites tailles de haies
Broussailles
Fleurs fanées
Plantes
Feuilles mortes
Aiguilles de pins et thuya
Mauvaises herbes non grainées*

Résidus de récolte

* Évitez de composter les «mauvaises herbes» grainées et laissez sécher les «mauvaises herbes» vivaces(renoncules, liseron...) avant de les ajouter à votre tas.

GACOGNE

La fête

Les manifestations se sont particulièrement bien déroulées cette année, et ce, grâce à la présence et à la participation de chacun d'entre vous. Le comité est toujours ouvert à toute aide ponctuelle ou durable et à toute idée nouvelle.

Nous regrettons de ne pouvoir participer au comice agricole du canton en 1998 ; celui-ci se déroulant le week-end de la St Laurent, une surcharge de travail à cette époque de l'année nous rend la tâche trop difficile .

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes et une Bonne Année 1998.

Calendrier des fêtes 1998 :

- Feux de St Jean : 6 juin
- Feu d'artifice : 11 juillet
- ST LAURENT : 8 et 9 août
- Soirée Râpée : 24 octobre



le traditionnel cou de l'oie.....

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES ET CULTURELLES !

Le fleurissement :

GACOGNE s'embellit chaque année mais il reste beaucoup à faire ! Ce serait bien si chaque habitant pouvait voir un peu plus loin que sa maison, tondre le trottoir d'en face, arroser les fleurs communales qui sont à tout le monde... bref il faut y réfléchir.

La bibliothèque :

Les livres sont à la mairie à la disposition de tous chaque jour ouvrable et particulièrement le mercredi après-midi.

Peut être les lecteurs assidus aimeraient choisir leurs livres au camion. Faites le savoir, et vous serez prévenus du jour du passage du camion.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ont la possibilité de téléphoner à la Responsable : Thérèse FICHOT qui leur portera les livres de leur choix.

La rencontre des personnes du 3 ème Age :

Ce n'est pas toujours agréable de se retrouver entre vieux.... Cette année on envisage un autre genre de réunion. C'est un essai : l'école de Musique de CORBIGNY viendra animer notre goûter et les parents et les amis des petits musiciens se joindront à nous.

Espérons que ce goûter en musique et en chanson, entre jeunes et vieux sera réussi. Avant confirmation, retenez la date du 29 mars.

HABITAT ET DEVELOPPEMENT 58 :

Le programme n'est pas terminé, vous pouvez profiter encore des aides spéciales pour améliorer votre résidence principale ou pour aménager des locaux pour louer.

Une permanence a lieu le 2ème mardi de chaque mois à CORBIGNY. Renseignez vous, les conseils et les études sont gratuits.

Centre social de CORBIGNY : (Tél : 03 86 20 04 54)

Vous y trouverez des permanences pour vos dossiers de retraite, ou d'autres formalités (feuilles d'impôts, etc)

Il propose également des activités pour les enfants le mercredi et les personnes de 17 à 77 ans. Renseignez vous si vous êtes intéressés.

Les personnes âgées peuvent également bénéficier du portage des repas à domicile.